

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le mercredi 16 septembre 2009, se tient à 19h30 à l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, la séance de septembre 2009 du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit. Monsieur Maurice Bernier, préfet et les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

André Grenier	Audet
Mario Quirion	Courcelles
Jean-Denis Cloutier	Frontenac
Marielle Fecteau	Lac-Drolet
Colette Roy Laroche	Lac-Mégantic
Raymonde Lapointe	Lambton
Jacques Lalonde	Marston
Bernard Isabel	Nantes
Jean-Louis Gobeil	Notre-Dame-des-Bois
Marc Beaulé	Piopolis
Maurice Guay	Sainte-Cécile-de-Whitton
Steve Charrier	Saint-Augustin de Woburn
Yves Nadeau	Saint-Ludger
Michel Poulin	Saint-Robert Bellarmin
Jean-Luc Fillion	Saint-Romain
Marcel Proteau	Saint-Sébastien
Pierre-André Gagné	Stornoway
Armand Bolduc	Stratford
Sonia Cloutier	Val-Racine

Monsieur Bernier préside la séance. À titre de secrétaire-trésorier de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée.

Étant donné les points à l'ordre du jour, Madame Marlène Bachand, agente de développement rural de la MRC du Granit participe également à la rencontre.

Le maire de Milan, Monsieur Claude Turcotte est absent.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le préfet constate le quorum, souhaite la bienvenue à chacun et procède à l'ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR**2009-171****ORDRE DU JOUR**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
ORDRE DU JOUR**

DATE : Mercredi 16 septembre 2009

HEURE : 19h30
ENDROIT : Hôtel de Ville de Lac-Mégantic

- 1.0 QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- 2.0 ORDRE DU JOUR
- 3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4.0 SUIVI DES RÉUNIONS
- 5.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2009
- 6.0 **DÉVELOPPEMENT LOCAL**
 - 6.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS, AGENTES DE DÉVELOPPEMENT RURAL
 - 6.2 SUIVI PACTE RURAL
 - 6.2.1 Nouveaux formulaires
 - 6.2.2 Protocole d'entente pour les projets de Participation citoyenne
 - 6.2.3 Volet local du projet de la Halte Piopolis
 - 6.3 SUIVI, DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE
 - 6.4 DOSSIER ÉOLIEN
- 7.0 **AMÉNAGEMENT**
 - 7.1 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ, PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, MUNICIPALITÉ DE STRATFORD
 - 7.2 ARTICLE 59, SUIVI
- 8.0 **ENVIRONNEMENT**
 - 8.1 VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES, RAPPORT D'ACTIVITÉS ET AVANCEMENT DES COLLECTES
 - 8.2 PROGRAMME P.A.P.A., SUIVI
- 9.0 **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**
 - 9.1 RAPPORT DU SUIVI DES VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE
 - 9.2 SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES 2009
- 10.0 **SERVICE D'ÉVALUATION**
 - 10.1 RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION
 - 10.2 COMITÉ D'ÉVALUATION, SUIVI

11.0 LOISIRS ET QUÉBEC EN FORME

11.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE LOISIR

12.0 CULTURE

12.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE CULTURELLE

13.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.1 COMPTES À PAYER

13.2 REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES POUR LE MOIS D'AOÛT 2009

13.3 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À AOÛT 2009

13.4 ÉLECTIONS

13.5 ADOPTION POLITIQUE DE COMMUNICATION

13.6 AIDE FINANCIÈRE, MAISON FAMILIALE RURALE RÉGION DE MÉGANTIC

13.7 DEMANDE D'APPUI COGESAF, PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DE LA FORÊT DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU BERNIER

13.8 CONGRÈS FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

13.9 RAPPORT D'ACTIVITÉS DES DÉLÉGUÉS DE LA M.R.C. SIÉGEANT SUR DIVERS COMITÉS

- ❑ Mont Mégantic
- ❑ Comité loisirs de la M.R.C.
- ❑ Comité Action Culture de la M.R.C.
- ❑ Table d'harmonisation du Parc de Frontenac
- ❑ Table des M.R.C. de l'Estrie
- ❑ Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ-ESTRIE)
- ❑ Comité de sécurité publique de la MRC
- ❑ Comité de sécurité incendie de la MRC
- ❑ Comité de gestion des matières résiduelles
- ❑ Comité consultatif agricole
- ❑ Rapport du CLD
- ❑ Ressourcerie du Granit
- ❑ Rapport Transport adapté
- ❑ Comité projet clinique CSSS du Granit
- ❑ Comité de planification stratégique
- ❑ Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie
- ❑ Centre Universitaire des Appalaches
- ❑ Gestion Mont Gosford

13.10 COURRIER AOÛT 2009

13.11 VARIA

- Retour sur l'activité soulignant les 15 ans, 25 ans et 27 ans de service de Donald Cloutier, Suzelle Champoux et Diane Lachance
- Marche de l'arthrite
- Maison de la Famille, livres pour paniers de Noël
- Mise à jour règlement sur les animaux

13.12 PÉRIODE DE QUESTIONS

13.13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Paul Wood, président du club de véhicules tout terrain de la Chaudière, s'adresse au conseil pour savoir où en est le dossier d'acquisition du corridor du Québec central.

Il est annoncé que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a annoncé qu'il n'était pas pour le moment intéressé à acquérir ce tronçon. Il est également annoncé la tenue d'une rencontre avec les représentants du MTQ afin de connaître les éléments qui justifient leurs orientations et la tenue d'une rencontre avec les représentants des MRC de Beauce Sartigan et de Robert-Cliche afin de faire le point et voir les possibilités d'acquisition par le milieu.

4.0

SUIVI DES RÉUNIONS

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
 - Nous informe que les règlements numéros 2009-08 et 2009-10 respectent les orientations et les projets du gouvernement en matière d'aménagement mais que par contre le règlement no 2009-09 n'est pas conforme aux orientations en matière de gestion de l'urbanisation.

5.0

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2009

2009-172

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2009

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil du 19 août 2009 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0	DÉVELOPPEMENT LOCAL
-----	---------------------

6.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS, AGENTES DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Madame Marlène Bachand présente aux membres du conseil le rapport mensuel des agentes de développement rural. Aucune question n'est posée.

6.2**SUIVI PACTE RURAL****- Nouveaux formulaires**

Madame Bachand présente ensuite les documents de gestion qui ont été révisés suite aux pressions du CLD en juin dernier. Les maires ont donc en main la nouvelle fiche de projets, la grille d'admissibilité, la grille d'analyse et le guide de cotation des projets.

Les maires sont invités à remettre ces documents aux protomoteurs de leur milieu.

- Protocole d'entente pour les projets de Participation citoyenne

Il est ensuite déposé une demande de la CDC du Granit qui demande une avance de fonds pour la réalisation du projet « Participation citoyenne ».

La résolution 2009-173 est adoptée en ce sens.

- Volet local du projet de la Halte Piopolis

Il est rappelé que le Comité de développement de Piopolis avait déposé une demande d'aide financière de 40 000 \$ au volet régional du Pacte rural, pour la réalisation de la phase 2 de la Halte touristique et que faute de fonds suffisant, un montant de 20 000 \$ leur avait été accordé. En ce sens, il est déposé ce soir une résolution de la municipalité de Piopolis demandant qu'un montant supplémentaire de 19 000 \$ soit accordé mais que ce montant soit pris dans leur enveloppe locale.

La résolution 2009-174 est adoptée en ce sens.

2009-173**AVANCE PROJET « PARTICIPATION CITOYENNE »**

ATTENDU QUE le conseil des maires a accepté de verser une aide financière de 11 000 \$ pour la réalisation du projet « Participation citoyenne »;

ATTENDU QUE la Corporation de développement communautaire du Granit, promoteur de ce projet, demande une avance pour financer les travaux en cours pour la réalisation de ce projet;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QU'une aide financière équivalent à 50 % de l'aide financière accordée au projet « Participation citoyenne » soit versée à la CDC du Granit et ce, à même les fonds du Pacte rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2009-174**PROJET HALTE TOURISTIQUE DE PIOPOLIS, VOLET LOCAL DU PACTE RURAL**

ATTENDU QUE le Comité de développement de Piopolis a déposé une demande d'aide financière de 40 000 \$ au volet régional du Pacte rural pour son projet de Halte touristique;

ATTENDU QUE faute de fonds, le conseil des maires a dû limiter à 20 000 \$ l'aide financière provenant du volet régional du Pacte rural pour la réalisation de ce projet;

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis demande qu'un montant de 19 000 \$ provenant de son enveloppe locale du Pacte rural soit alloué à ce projet;

Il est proposé appuyé et résolu :

Qu'une aide financière supplémentaire de 19 000 \$ soit allouée au projet de Halte touristique de Piopolis.

QUE cette aide soit prise à même l'enveloppe locale de la municipalité de Piopolis pour le Pacte rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3

SUIVI, DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE

Il est présenté aux maires les derniers développements concernant le projet de déploiement d'Internet haute vitesse en milieu rural sur notre territoire. Il est annoncé que les exigences du programme fédéral en cette matière sont maintenant connues et qu'une rencontre a eu lieu avec les dirigeants des 3 coopératives de notre territoire qui travaillent sur ce dossier, afin de prendre connaissance de ces exigences et de planifier le travail pour déposer nos demandes à ce programme. Il est annoncé que ces demandes doivent être présentées d'ici le 23 octobre, date limite de présentation des projets.

J'informe également les maires que le ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire est à annoncer les sommes qui seront accordées suite à la première étape de réception de projets au Programme Village Branché. Pour notre territoire, l'aide financière pour le projet de la Coopérative de Saint-Robert Bellarmin est de 477 000 \$ et les sommes pour les projets de Stratford et de Piopolis devraient être connues prochainement.

6.4

DOSSIER ÉOLIEN

Il est rappelé aux maires les démarches en cours concernant l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour l'achat d'électricité provenant de projets éoliens communautaires. Il est également rappelé que suite aux décisions prises à ce sujet en juin et juillet derniers, un nouvel appel de partenariat a été déposé auprès de la compagnie 3CI et du consortium RES-Canada et Saint-Laurent Énergie.

Il est annoncé à cet effet :

- que 3CI nous a annoncé qu'elle n'avait pas l'intention de poursuivre les travaux d'élaboration d'un projet avec nous;
- que Saint-Laurent Énergie nous a déposé lundi le 14 septembre dernier, une nouvelle offre de partenariat;
- que l'analyse de cette offre n'étant pas complétée, il n'était pas possible de la déposer aujourd'hui;
- qu'une prochaine séance du Comité administratif se tiendra dès que nous aurons complété les analyses de cette offre.

D'autre part, le maire de Saint-Robert-Bellarmin nous informe des derniers développements concernant le projet Aguanish qui devrait se réaliser à Saint-Robert au cours des prochains mois. Il annonce que sa municipalité a négocié et approuvé une entente avec Saint-Laurent Énergie pour la construction d'un projet de 80 mégawatts (40 éoliennes) sur son territoire. Cette entente prévoit les conditions de réalisation et de suivi

des travaux, les redevances à la municipalité et la mise en place d'un fonds de développement.

7.0	AMÉNAGEMENT
-----	-------------

7.1

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ, PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, MUNICIPALITÉ DE STRATFORD

2009-175**DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ) DANS LE CADRE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

ATTENDU QUE la municipalité de Stratford doit procéder à la mise aux normes de ses infrastructures d'approvisionnement et de traitement d'eau potable;

ATTENDU QUE la municipalité a mandaté la firme « Roche ltée, Groupe conseil » en décembre 2007 afin de préparer une étude de projet préliminaire relative au projet d'alimentation en eau potable visant la mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement et de traitement selon le projet no 15428-102;

ATTENDU QUE la municipalité de Stratford a obtenu un accord de principe de la part du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs relativement au projet préliminaire préparé par la firme « Roche ltée, Groupe conseil » en date de décembre 2007;

ATTENDU QUE la municipalité de Stratford a mandaté, en décembre 2008, la firme « Roche ltée, Groupe conseil » pour la préparation des plans et devis définitifs du projet de mise aux normes des infrastructures municipales d'eau potable;

ATTENDU QU'une partie des travaux de mise aux normes projetés (mise en place de la nouvelle conduite au réservoir d'emménagement existant) est située en zone agricole;

ATTENDU QUE la municipalité de Stratford doit en conséquence obtenir une autorisation de la CPTAQ pour la réalisation des travaux projetés à l'intérieur des limites du territoire agricole;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la Municipalité Régionale de Comté du Granit déclare que les travaux projetés dans le cadre du projet de mise aux normes des infrastructures d'eau potable de la municipalité de Stratford sont conformes au schéma d'aménagement de la MRC du Granit.

QUE la Municipalité Régionale de Comté du Granit renonce, en raison de son accord avec le projet de mise aux normes des infrastructures municipales d'eau potable de la municipalité de Stratford, à tous délais qui lui sont accordés par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, pour donner son opinion en regard de la demande citée en préambule de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2

ARTICLE 59, SUIVI

Il est rappelé la tenue, demain le 17 septembre, d'une séance de négociation de la demande à portée collective, préparée dans le cadre de la mise en œuvre sur notre territoire de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Il est aussi évoqué qu'il reste à négocier les ilots déstructurés de 7 municipalités et la superficie des secteurs pour la construction résidentielle.

A cet effet, il est également rappelé que la MRC a adopté une résolution fixant à 15 hectares les superficies des secteurs mais que lors de la dernière séance de négociation, l'UPA a tenté de démontrer que les pertes seraient peu importantes pour chaque municipalité si cette superficie était portée à 20 hectares.

Je dépose à cet effet un tableau montrant les effets réels de cette démarche de l'UPA. Ainsi, les pertes pour toute la MRC seraient de 97 lots constructibles et ce, variant entre 2 à 12 lots par municipalité.

Suite aux échanges, il est entendu de débiter les négociations en maintenant la superficie de 15 hectares et de voir si nécessaire, à modifier notre position en créant des secteurs à 15 hectares et d'autres à 20 hectares.

8.0	ENVIRONNEMENT
-----	---------------

8.1

VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES, RAPPORT D'ACTIVITÉS ET AVANCEMENT DES COLLECTES

Il est déposé et présenté au conseil des maires le sommaire des vidanges des installations septiques pour la période du 1^{er} janvier au 10 juillet 2009.

8.2

PROGRAMME P.A.P.A., SUIVI

Il est déposé et présenté un rapport d'étapes dans la mise en œuvre du programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert.

8.3

GESTION DES DÉCHETS SUIVI

Tel qu'entendu lors de la séance du conseil d'août dernier, j'annonce la tenue le 8 octobre prochain de la rencontre avec les représentants de la Beauce pour la gestion des déchets et la rencontre d'un représentant de la Ville de Sherbrooke concernant le traitement des matières recyclées.

9.0	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE
-----	-------------------------------

9.1

RAPPORT DU SUIVI DES VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE

Un rapport du suivi des visites de prévention incendie est remis aux maires. Madame Lapointe nous signale qu'elle avait demandé des modifications à ce rapport et que celles apportées ne lui permettent pas de mieux comprendre ce rapport. Je communiquerai donc avec elle afin de voir les possibilités de répondre à ses attentes.

9.2

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES 2009

Un rapport des activités qui auront lieu au courant du mois d'octobre afin de souligner le mois de la prévention incendie est remis aux maires.

10.0 ÉVALUATION

10.1

RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION

Le rapport mensuel de Monsieur Donald Cloutier, responsable du service d'évaluation, est déposé aux maires. Aucune question n'est posée.

10.2

COMITÉ D'ÉVALUATION, SUIVI

Il est annoncé qu'une rencontre a eu lieu avec Madame Johanne Gonthier afin de voir les possibilités de rencontrer les représentants du ministère pour leur déposer le rapport de notre comité de travail sur l'évaluation et d'obtenir l'aide financière nécessaire à réaliser les actions préconisées au rapport.

11.0 LOISIRS ET QUÉBEC EN FORME

11.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE LOISIR

Le rapport d'activités préparé en date du 9 septembre par Madame Nathalie Poirier, agente loisir, est déposé aux maires. Aucune question n'est posée.

Monsieur Poulin nous fait part de l'immense succès remporté par la randonnée familiale organisée cette année au Mont Bélanger. Deux cent quatre-vingt deux personnes ont participé à cette activité.

Il remercie les gens de Québec en forme qui ont travaillé à l'organisation de cette activité.

12.0 CULTURE

12.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE CULTURELLE

Le rapport d'activités couvrant la période d'août 2009, réalisé par Madame Marie-Claude Lacombe, agente de développement culturel, est déposé aux maires. Aucune question n'est posée.

13.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.1

COMPTES À PAYER

2009-176

COMPTES À PAYER

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE les comptes suivants soient payés :

**LISTE DES COMPTES À PAYER
POUR LE MOIS D'AOÛT 2009**

ÉVALUATION :

Sous-total : 0,00

BOUES :

F.R. Dallaire Inc	réparation camion	50,71
Sous-total :		50,71

BÂTISSE :

Plomberie chauffage Marcel		
Fontaine	bibliothèque	219,17
Sous-total :		219,17

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Fédération Québécoise des mun.	transport par Dicom	198,15
Le Groupe A & A Sherbrooke	location photocopieur	308,18
Premier Jet	Horloges	739,33
Fédération Québécoise des mun.	inscription congrès 2009	11 163,34
Raymond, Chabot, Grant, Thornton	facture progressive au 18 avril 2009	5 192,25
Café Bistro la Brûlerie	Repas réunion du 27 août 2009	547,44
Papeterie Mégantic	papeterie	583,01
Cherbourg	produits nettoyants	184,58
Raymond, Chabot, Grant, Thornton	Honoraires dossier "éolien" Aquarelle, cadeau Suzelle	3 566,85
Diane Boulet	Champoux	225,00
Méto	Frais de réunion	45,28
Serge Bilodeau	Frais de déplacement août 2009	377,41
Raymonde Lapointe	Frais de déplacement juillet - août 2009	51,60
Sous-total :		23 182,42

Réaménagement des bureaux:

Sous-total : 0,00

AMÉNAGEMENT, URBANISME :

Sous-total : 0,00

GÉOMATIQUE ET INFORMATIQUE

Sous-total : 0,00

PROGRAMME PAPA

Véolia	Paspilles PaPa	182,86
Sous-total :		182,86

DÉVELOPPEMENT :

Les éditions Continuité	Abonnement pour 2 ans	55,21
Sous-total :		55,21

LOISIR ET CULTURE :

Boulangerie Lambton	Fête des OTJ	84,00
Sous-total :		84,00

QUÉBEC EN FORME :

Sous-total :		0,00
--------------	--	------

ENVIRONNEMENT

F. R. Dallaire	location et réparation camion centre de transfert - juin -juillet 09	1 659,46 125,18
Sous-total :		1 784,64

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE :

Chateau Bromont	congrès préventionniste	100,00
Sous-total :		100,00

TOTAL : **25 659,01**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2**DÉPENSES RÉCURRENTES POUR LE MOIS D'AOÛT 2009**

Les maires ont reçu, en même temps que le projet d'ordre du jour, la liste des dépenses récurrentes pour le mois d'août 2009. Aucune question n'est posée en regard de cette liste.

13.3**ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À AOÛT 2009**

La liste des activités financières couvrant la période de janvier à août 2009 est déposée aux maires. Aucune question n'est posée en regard de cette liste.

13.4**ÉLECTIONS**

Je dépose aux maires la lettre reçue du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en réponse à la résolution du conseil des maires annonçant l'intention de ne pas payer les dépenses électorales pour l'élection du préfet. Je fais la lecture de cette lettre qui me mandate pour réaliser l'élection et d'engager les dépenses nécessaires et du devoir des municipalités d'assumer les dépenses électorales.

Suite à la lecture de cette lettre, je redépose aux maires le projet de règlement d'emprunt que j'avais déposé à cet effet à la séance du conseil du 19 août dernier. J'annonce aux maires que ce règlement a pour effet de permettre d'étaler sur 4 ans les dépenses électorales et que s'il n'est pas adopté, la MRC terminera son année

financière en déficit et que ce déficit devra être comblé aux prévisions budgétaires 2010 et ce, en plus des dépenses de fonctionnement pour l'année 2010. Malgré ces informations, les maires refusent unanimement d'entreprendre les démarches pour l'adoption de ce règlement.

Malgré cette prise de position du conseil, j'annonce que conformément à la lettre du ministère, je vais me prévaloir des dispositions de l'article 70.1 de la Loi sur les élections pour réaliser l'élection du préfet.

13.5

ADOPTION POLITIQUE DE COMMUNICATION

Il avait été déposé à la séance du conseil du 19 août dernier un projet de politique de communication pour la MRC. Il est demandé d'apporter quelques ajustements à ce document et procéder à son adoption.

2009-177

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA MRC

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la Politique de communication de la MRC version du 16 septembre 2009 soit adoptée.

QU'une copie de cette Politique soit conservée aux archives de la MRC pour en faire partie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.6

AIDE FINANCIÈRE, MAISON FAMILIALE RURALE RÉGION DE MÉGANTIC

Il est déposé une demande d'aide financière provenant de la Maison familiale rurale région Mégantic.

Suite aux échanges, il est entendu de reporter notre décision à ce sujet.

13.7

DEMANDE D'APPUI COGESAF, PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DE LA FORÊT DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU BERNIER

2009-178

APPUI PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DE LA FORÊT DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU BERNIER

ATTENDU QUE la Fondation de la Faune du Québec a mis en place un projet s'intitulant *Aménagement intégré par sous-bassin versant*;

ATTENDU QUE le COGESAF a été informé et invité à prendre part à un projet de gestion intégré de la forêt par bassin versant;

ATTENDU QUE le projet sera déposé par le groupe Aménagement forestier et agricole des Appalaches, en collaboration avec le groupe Aménagement forestier coopératif de Wolfe, de même que l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie;

ATTENDU QUE le bassin versant visé pour le projet se situe dans la municipalité de Stratford;

ATTENDU QU'il s'agit du bassin versant du ruisseau Bernier, abritant le lac Maskinongé et se déversant dans le lac Aylmer;

ATTENDU QUE le COGESAF demande l'appui de la MRC du Granit afin d'assurer le succès du projet;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit appuie les démarches du COGESAF dans le projet de gestion intégrée de la forêt par bassin versant pour le ruisseau Bernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.8

CONGRÈS FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Aucun développement à ce sujet.

13.9

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES MEMBRES SIÉGEANT SUR DIVERS COMITÉS

Mont Mégantic :

Aucun développement à ce sujet.

Comité loisirs de la MRC :

Sujet traité plus haut.

Comité Action Culture de la MRC :

La prochaine rencontre du Comité de travail sur la politique culturelle se teindra le 6 octobre prochain. On y traitera du portrait des activités culturelles de chaque municipalité et les orientations pouvant appuyer ces activités seront élaborées. Suivra une rencontre du Comité d'action culture afin de prendre connaissance des travaux du Comité.

Table d'harmonisation du Parc de Frontenac :

Aucun développement à ce sujet.

Table des MRC de l'Estrie :

Aucun développement à ce sujet.

Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ-ESTRIE) :

Aucun développement à ce sujet.

Comité de sécurité publique de la MRC :

Aucun développement à ce sujet.

Comité de sécurité incendie de la MRC :

Prochaine rencontre début octobre.

Comité de gestion des matières résiduelles :

Sujet traité plus haut.

Comité consultatif agricole :

Sujet traité plus haut.

Rapport du CLD :

La dernière rencontre traitait des activités de gestion courante.

Ressourcerie du Granit :

Prochaine rencontre le 17 septembre.

Rapport Transport adapté :

A venir.

Comité projet clinique CSSS du Granit :

Aucun développement à ce sujet.

Comité de planification stratégique :

Aucun développement à ce sujet.

Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie :

La Commission a travaillé au cours des dernières semaines à son mémoire sur le projet de Loi sur la gestion des ressources forestières. Le dossier de l'amiante sera également regardé au cours des prochaines semaines.

Centre Universitaire des Appalaches :

Madame Roy annonce qu'elle se retire du conseil d'administration du Centre universitaire des Appalaches.

Elle nous invite à voir à combler ce poste.

Gestion Mont Gosford :

Aucun développement à ce sujet.

13.10

COURRIER AOÛT 2009

- Centraide
 - Demande un don pour la campagne de souscription 2009 de Centraide Estrie qui aura lieu de août à décembre prochain.
- Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
 - Nous informe que les nouvelles dispositions du Régime de retraite des élus municipaux, introduites par la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, sont entrées en vigueur le 1^{er} juin 2009.
- Commission de protection du territoire agricole du Québec
 - Décision rendue dans le dossier no 359011 de Ferme Bovine Boulanger S.E.N.C qui demandait de morceler sa terre de façon à vendre une certaine superficie dans la municipalité de Stornoway. La Commission autorise la

demande.

- Décision rendue dans le dossier no 360640 dans le dossier de Claude Goulet qui désire créer deux parcelles de terrains et qui désire obtenir l'autorisation pour la construction d'une résidence sur une des deux parcelles. La demande est refusée.

- Informe monsieur André Mercier et madame Raymonde Mercier de la municipalité de Piopolis que la Commission étudie présentement une demande à portée collective de la MRC du Granit et que par conséquent, l'étude de leur dossier est suspendue pour une période de 6 mois ou jusqu'à la date de la décision de la demande à portée collective.

- Décision rendue dans le dossier de monsieur Fernand Rosa qui désire utiliser une certaine superficie de lot pour la construction d'une résidence dans la municipalité de Saint-Sébastien. La demande est refusée.

➤ Conférence régionale des élus de l'Estrie

- Nous transmet le rapport annuel 2008-2009.

➤ Conseil des jeunes Townshippers

- Invitation à participer dans notre communauté ou offrir notre appui au regroupement des jeunes townshippers en créant un conseil de jeunes.

➤ Directeur général des élections

- Nous transmet la nouvelle version du guide du trésorier – édition 2009 qui a été modifié en raison du projet de loi 33.

➤ Fédération Québécoise des Municipalités

- Nous transmet le programme **modifié** pour le congrès qui aura lieu les 24, 25 et 26 septembre prochains.

➤ Fédération de l'UPA de la Beauce

- Invitation à la journée portes ouvertes d'une des entreprises agricoles de la région dans le cadre de la « journée portes ouvertes à la ferme » qui aura lieu le dimanche 13 septembre prochain.

➤ Institut canadien des urbanistes

- Invitation au congrès 2009 de l'ICU qui aura lieu du 30 septembre au 3 octobre prochain à Niagara Falls.

➤ Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec

- Invitation à la seconde édition de la Soirée des Grands Prix de la ruralité à Upton qui aura lieu le 10 septembre prochain.

- Nous transmet le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi à la MRC, par le Ministère, d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert.

- Nous informe qu'Industrie Canada vise à lancer des appels d'offres sur le territoire québécois, invitant le dépôt de soumissions relativement au soutien des projets pour déployer Internet haute vitesse.

➤ Monty Coulombe

- Nous transmet le renouvellement de l'entente de services.

➤ Municipalité de Frontenac

- Nous transmet le règlement no 383-2009 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 242-90 afin de modifier les conditions d'émission d'un permis de construction pour un bâtiment principal dans le périmètre d'urbanisation.

➤ Municipalité de Milan

- Copie de la résolution no 2009-07-2273 concernant l'approbation et l'appui de la Municipalité de la demande d'exclusion de M. Julien Bergeron qui désire subdiviser son lot afin de permettre la construction résidentielle avec les membres de sa famille.

- Municipalité de Nantes
 - Nous transmet la copie du règlement no 373-09 modifiant le règlement de zonage #240 relativement à l'ajout de l'usage commerce extensif à la zone M-7 et l'agrandissement de cette zone à même la zone R-17.
- Municipalité de Notre-Dame-des-Bois
 - Nous transmet le règlement no 354-2009 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux.
- Municipalité de Piopolis
 - Copie de la résolution no 2009-08-165 concernant l'adoption du règlement no 2009-06 modifiant le règlement de zonage : adoption d'un second projet de règlement.
- Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton
 - Copie de la résolution no 2009-08-207 concernant la demande de prolonger le délai d'approbation des règlements d'urbanisme.
 - Copie de la résolution no 2009-08-208 concernant l'adoption du projet de règlement no 2009-07 visant à remplacer le plan d'urbanisme no 90-15.
 - Copie de la résolution no 2009-08-209 concernant l'adoption du projet de règlement no 2009-08 visant à remplacer le règlement de zonage no 90-17.
 - Copie de la résolution no 2009-08-210 concernant l'adoption du projet de règlement no 2009-09 visant à remplacer le règlement de construction no 95-47.
 - Copie de la résolution no 2009-08-211 concernant l'adoption du projet de règlement no 2009-10 visant à remplacer le règlement de lotissement no 90-18.
 - Copie de la résolution no 2009-08-212 concernant l'adoption du projet de règlement no 2009-11 visant à remplacer le règlement sur les permis et certificats no 90-16.
- Municipalité de Saint-Robert Bellarmin
 - Copie de la résolution no 09-131 concernant l'adoption du projet de règlement no 2009-07 visant à remplacer le règlement de plan d'urbanisme.
 - Copie de la résolution no 09-132 concernant l'adoption du projet de règlement no 2009-08 visant à remplacer le règlement de zonage no 90-04.
 - Copie de la résolution no 09-133 concernant l'adoption du projet de règlement no 2009-09 visant à remplacer le règlement de construction no 95-08.
 - Copie de la résolution no 09-134 concernant l'adoption du projet de règlement no 2009-10 visant à remplacer le règlement de Lotissement no 90-05.
- Municipalité de Stornoway
 - Copie de la résolution no 2009-08-173 appuyant le projet de monsieur Pierrot Jolin qui a fait une demande auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le but d'exploiter une érablière sur des terres publiques.
 - Copie de la résolution no 2009-06-123 concernant l'adoption du règlement no 2009-443 modifiant le plan d'urbanisme no 90-280 afin d'agrandir les limites du périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Stornoway.
 - Copie de la résolution no 2009-08-175 concernant l'adoption du règlement no 2009-444 modifiant le règlement de zonage no 90-282 afin d'agrandir la zone « industrielle » « I3 » à même la zone « agro-forestière »/ « AF-4 » de la Municipalité de Stornoway.
- Municipalité de Stratford
 - Nous transmet l'avis attestant que la tenue de registres et l'approbation des personnes habiles à voter a été complété ainsi que de la fin de la période du recours auprès de la Commission municipale.
 - Demande officielle de l'inspection d'un cours d'eau situé au 141, chemin du Quai à Stratford.
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada

- Accuse réception de notre lettre du 30 juin 2009 au sujet du régime de prestations supplémentaires de chômage (PSC), couvert par le Régime d'assurance collective.
- Tribunal administratif
 - Décision rendue par le tribunal administratif dans le dossier de M. Serge Mercier qui a contesté la valeur portée au rôle d'évaluation sur le territoire de la municipalité de Frontenac. Le Tribunal a accueilli le recours et a déterminé la valeur réelle de l'unité d'évaluation à 274 700 \$ plutôt que 321 900 \$.
 - Transmet une requête déposée au Tribunal dans le dossier no 360640 de M. Claude Goulet contre la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
 - Transmet une requête déposée au Tribunal dans le dossier no SAI-Q-157547-0908 de la compagnie 9106-7876 Québec Inc. contre la MRC du Granit concernant la réponse de l'évaluateur suite à une demande de révision.
- Ville de Lac-Mégantic
 - Nous transmet la copie du règlement no 1348 modifiant le plan d'urbanisme no 1323 concernant le plan des affectations du sol.
 - Nous transmet la copie du règlement no 1455 modifiant le règlement de zonage no 1324 relativement à la bonification de la réglementation d'urbanisme.

REVUES

- Le Cantonnier
- Hors feu
- Maître éditeur
- Marché Municipal
- Québec vert
- Quorum
- La Terre
- L'Utili Terre

13.11

VARIA

- Demande de dons Maison de la famille

Il est déposé une demande d'aide financière provenant de la Maison de la famille afin de financer l'achat de livres qui seraient donnés aux familles démunies lors de la livraison des paniers de Noël 2009.

Il est entendu que chaque municipalité traitera de cette demande.

- Marche société d'arthrite

Il est ensuite déposé l'invitation de la Société d'arthrite qui tient une levée de fonds le dimanche 27 septembre prochain.

- Règlement sur les animaux

Il est demandé quand seront réalisés les travaux de révision de la réglementation municipale dont spécialement le règlement sur les animaux.

Il est annoncé qu'un comité où siègeront des représentants des municipalités et de la Sureté du Québec sera formé et travaillera à cette réforme.

Les travaux de ce comité ne pourront cependant pas débuter avant janvier 2010.

13.12

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

13.13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**2009-179****LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du Conseil des maires de ce 16 septembre 2009 soit levée. Il est 22h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maurice Bernier
Préfet

Serge Bilodeau
Secrétaire-trésorier
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus non-affectés, pour les dépenses votées à la séance du Conseil de ce 16 septembre 2009 et ce, pour les résolutions 2009-173, 2009-174 et 2009-176.

Serge Bilodeau
Secrétaire-trésorier
Directeur général